

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Salaire en % du smic selon l'âge et la qualification du candidat.	Contrat jeune		Contrat adulte
	16 – 20 ans	21 – 25 ans	26 ans et plus
Titulaire d'un Bac Pro ou Bac Techno.	65 % du smic	80 % du smic	100 % du smic
Autre	55 % du smic	70 % du smic	

Calcul du salaire	Contrat jeune			
	55 %	65 %	70 %	80 %
BRUT MENSUEL (Base Smic : 1 539.42 €)	846.68 €	1 000.63 €	1 077.60 €	1 231.54 €

Calculs réalisés selon le SMIC en vigueur au 01/01/2020 (10.15 € brut / heure)
sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires (soit 151.67 h / mois).

Les aides

pour l'embauche en contrat de professionnalisation d'une personne de ...

⇒ moins de 26 ans :

Réduction de cotisations Fillon sur toute la durée du contrat

⇒ plus de 26 ans :

Réduction de cotisations Fillon + aide forfaitaire de Pole Emploi pouvant aller jusqu'à **2 000 €**.

⇒ plus de 45 ans :

Exonération de charges sociales + aide supplémentaire de **2 000 €**.

- **Non prise en compte du candidat dans l'effectif** des salariés, pour le calcul des seuils sociaux et fiscaux de l'entreprise.
- **Exonération** du paiement de la prime de fin de CDD.
- **Période d'essai** : 1 mois.
- Possibilité de percevoir en fin de contrat une **prime pour l'exercice de la fonction tutorale** : jusqu'à 2 070 €.

Ces éléments sont donnés à titre indicatif, sauf erreur ou omission, et sous réserve de modifications légales. Ils correspondent au cas général, chaque employeur doit vérifier les éléments qui lui sont propres auprès de son cabinet comptable et de son OPCA.



CFI Formation – 59, avenue du Brézet – 63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 90 21 52 – message@cfiformation.fr – www.cfiformation.fr

SAS au capital de 12 500 € - R.C. 91 B Clermont-Ferrand - SIRET 383 203 098 00025 - APE 8559A
Déclaration d'existence organisme de formation n° 83 63 01 899 63 - Domiciliation Bancaire : B.N.P. Clermont-Fd 30004-01232 – 00024037203 - 38